

L'indice des fermages 2019 en hausse de 1,66%

18/07/2019



Actus Agricoles

En rupture avec les trois années précédentes, l'indice national des fermages repart à la hausse cette année pour s'établir à 104,76. Il augmente de 1,66 % par rapport à 2018. Il sera applicable pour la période du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020.

L'arrêté du 12 juillet 2019, publié au Journal Officiel du 18 juillet précise que ce chiffre a été obtenu en retenant un indice du revenu brut d'entreprise agricole national à l'hectare de 102,45 (indice base 100 en 2009) et un indice du prix du produit intérieur brut de 108,22 (indice base 100 en 2009) pour 2018.

Une formule légale permet d'actualiser son loyer :

Loyer n = loyer fixé dans le bail x (indice n / indice n-1).

Loyer 2019 = loyer par hectare en 2018 x 104,76/103,05.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/lindice-des-fermages-2019-en-hausse-de-166/>